

---

**Bureau sous-régional en Afrique du Nord**  
**Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts**  
**pour l'Afrique du Nord**  
Trente-huitième réunion \*  
Accra, 1<sup>er</sup>-3 novembre 2023

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Sécurité alimentaire et agriculture durable : La voie vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2 en Afrique du Nord**

**Table des matières**

<b>I. Résumé</b> .....	2
<b>II. Performance globale par rapport à l'indice de réalisation des objectifs de développement durable</b> .....	3
<b>III. Progrès accomplis par les pays d'Afrique du Nord dans la réalisation de l'objectif 2</b> .....	5
<b>A. Statut de l'objectif de développement durable 2 en Afrique du Nord</b> .....	6
<b>B. Progrès au regard des indicateurs de réalisation de l'objectif de développement durable 2 relatifs à la sécurité alimentaire</b> .....	7
1. Prévalence de la situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère dans la population .....	7
2. Indice d'orientation agricole pour les dépenses publiques .....	9
3. Anomalies des prix des denrées alimentaires, comme en témoigne l'indice des prix à la consommation des denrées alimentaires.....	10
<b>IV. Agriculture et sécurité alimentaire en Afrique du Nord</b> .....	11
<b>A. Analyse des lacunes dans les politiques alimentaires</b> .....	12
<b>B. Difficultés rencontrées et possibilités offertes pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires</b> .....	15
<b>V. Observations finales et recommandations</b> .....	16

---

\* La trente-huitième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord aura lieu conjointement avec la vingt-sixième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest en tant que leur deuxième réunion commune.

\*\* ECA/SRO-NA/ICSOE/38/1-ECA/SRO-WA/ICSOE/26/1.

## I. Résumé

1. Les différentes crises internationales, la pression démographique, l'urbanisation rapide et la raréfaction de l'eau ont placé la durabilité agricole et la sécurité alimentaire au centre des programmes d'action des pays d'Afrique du Nord. Cela traduit la forte dépendance de la sous-région à l'égard des importations de denrées alimentaires. La situation a encore empiré depuis 2021 en raison de la forte dépendance à l'égard des céréales<sup>1</sup>, du caractère non durable du secteur agricole et de la faiblesse de la productivité agricole.

2. De façon générale, par rapport aux cibles de développement durable, l'Afrique du Nord affiche les meilleurs résultats parmi les cinq sous-régions d'Afrique, bien qu'il y ait de grandes différences entre les différents pays d'Afrique du Nord. Il reste toutefois d'importantes difficultés à surmonter. Étant donné que le conflit actuel entre la Fédération de Russie et l'Ukraine accentue la crise de la sécurité alimentaire, l'Afrique du Nord doit adopter des solutions nouvelles et innovantes pour assurer la sécurité alimentaire et l'agriculture durable.

3. L'analyse des trois indicateurs disponibles relatifs à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable montre que les progrès enregistrés par les pays d'Afrique du Nord vers la réalisation de l'objectif 2 restent modestes. D'après les estimations, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et sévère<sup>2</sup> dans la sous-région est passée de 26,4 % de la population en 2015 à 34 % en 2021. L'indice d'orientation agricole, qui mesure la part de l'agriculture dans les dépenses publiques par rapport à la part du secteur dans le produit intérieur brut, n'est que de 0,27<sup>3</sup>, bien en dessous de la moyenne mondiale qui est de 0,45. La plupart des pays n'ont toujours pas réalisé l'objectif fixé dans la Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, à savoir allouer au moins 10 % des dépenses publiques à l'agriculture. L'indice des prix alimentaires à la consommation a augmenté dans tous les pays de la sous-région et il est élevé par rapport à l'indice de pays similaires (pour ce qui est du développement et du PIB) en dehors de l'Afrique du Nord. Cette volatilité est due à l'augmentation des prix des engrais et des coûts de l'énergie, ainsi qu'à des conditions météorologiques difficiles.

4. Les pays d'Afrique du Nord pourraient prendre plusieurs mesures pour assurer leur sécurité alimentaire et créer un secteur agricole résilient. Premièrement, ils pourraient accroître la production agricole nationale en stimulant l'investissement, créer des conditions propices à l'innovation et à la recherche scientifique et faciliter l'accès aux marchés pour les producteurs agricoles, aux engrais, aux compétences et à la propriété foncière. Deuxièmement, ils pourraient renforcer la sécurité et l'accessibilité de leur approvisionnement en améliorant les systèmes qui leur servent à recueillir des informations sur les marchés internationaux et en utilisant la technologie numérique pour révolutionner l'agriculture. Troisièmement, ils pourraient adopter des pratiques innovantes pour lutter contre la raréfaction de l'eau et la dégradation des sols, comme la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation afin de combler les écarts entre l'offre et la demande<sup>4</sup>. Enfin, ils pourraient intensifier leurs efforts au niveau sous-régional pour accroître les échanges avec le reste de l'Afrique – en particulier avec le Soudan, qui pourrait être le prochain grenier alimentaire mondial – et pour mutualiser les meilleures pratiques et les innovations.

5. Les pays d'Afrique du Nord doivent repenser leurs politiques agricoles et prendre davantage de mesures pour s'adapter aux changements climatiques et atténuer leurs

---

<sup>1</sup> À l'exception de l'Algérie et de la Libye, plus de 50 % du blé importé par chaque pays de la sous-région provient de la Fédération de Russie et de l'Ukraine.

<sup>2</sup> Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine. Cela peut être dû à l'indisponibilité de nourriture et/ou au manque de ressources pour se procurer de la nourriture. » Voir Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *La faim et l'insécurité alimentaire*, consulté le 29 août 2023 (disponible à l'adresse : [www.fao.org/hunger/fr/](http://www.fao.org/hunger/fr/)).

<sup>3</sup> FAOSTAT, 2022.

<sup>4</sup> *Solutions and Investments in the Water-Food-Energy-Ecosystems Nexus: A Synthesis of Experiences in Transboundary Basins* (Publication des Nations Unies, 2021).

effets. Plusieurs initiatives déjà mises en œuvre pourraient servir d'exemples de bonnes pratiques à suivre pour d'autres pays. L'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie ont pris des mesures visant à accroître l'utilisation efficace des ressources en eau ; ils ont notamment investi dans des installations de dessalement, des barrages, la récupération de l'eau et dans des techniques avancées d'irrigation intelligente et d'irrigation au goutte-à-goutte. Le Soudan a remis en état les terres pastorales, la Tunisie a mis en place des systèmes d'alerte précoce efficaces pour surveiller la sécheresse, et l'Égypte et le Maroc, quant à eux, ont adopté des pratiques et des techniques résilientes face aux changements climatiques et ont dématérialisé leurs services agricoles.

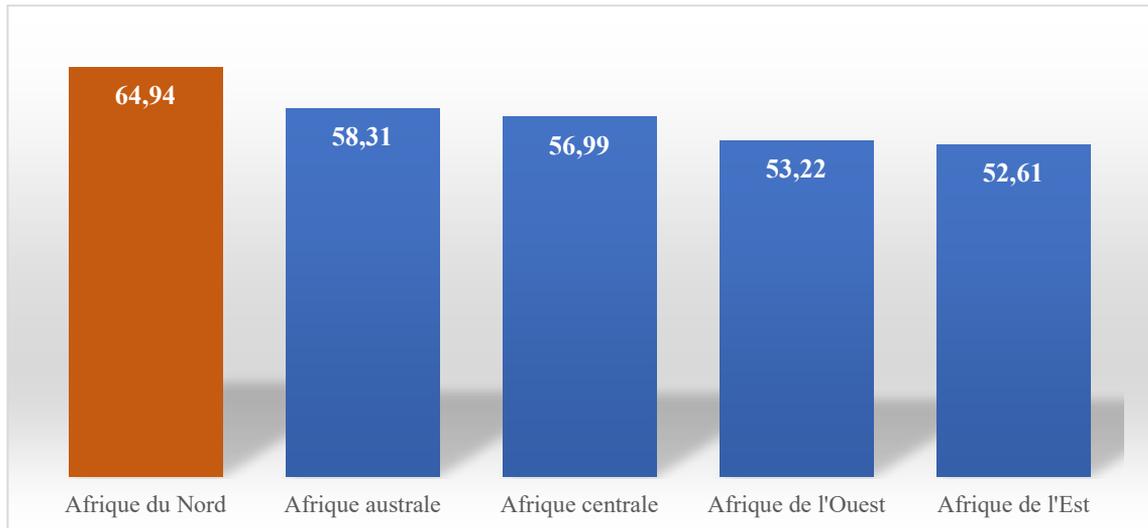
## **II. Performance globale par rapport à l'indice de réalisation des objectifs de développement durable**

6. L'Afrique du Nord reste la sous-région africaine la mieux placée pour réaliser les objectifs de développement durable, ayant affiché le score sous-régional le plus élevé dans l'indice de réalisation des objectifs de développement durable pour 2023<sup>5</sup> (voir la figure I). Le score moyen de la sous-région cache toutefois des différences entre les pays. En outre, les effets de la pandémie de COVID-19 et la crise de la sécurité alimentaire et de l'énergie sont des obstacles majeurs qui entravent les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs.

---

<sup>5</sup> L'indice de réalisation des objectifs de développement durable est une évaluation de la performance globale de chaque pays par rapport aux 17 objectifs, un poids égal étant accordé à chaque objectif. Le score d'un pays indique sa position entre le pire résultat possible (score de 0) et l'objectif (score de 100).

Figure I  
**Score global moyen de réalisation de l'indice des objectifs de développement durable, par sous-région africaine, 2023**



Source : Calculs de l'auteur sur la base des données de J.D. Sachs et al., *Implementing the SDG Stimulus : Sustainable Development Report 2023* (Paris et Dublin, Sustainable Development Solutions Network et Dublin University Press, 2023).

7. La Tunisie, le Maroc et l'Algérie ont tous trois obtenu un score légèrement supérieur à 70 (voir le tableau 1), ce qui fait d'eux les pays les plus qui ont obtenu les meilleurs résultats de toute l'Afrique. À titre de comparaison, le score de la Finlande, qui se situait au premier rang de l'indice 2023, était de 86,8. Les 20 premiers pays de l'indice 2023 se trouvent tous en Europe, mais il ressort clairement du rapport dans lequel l'indice a été publié que même les pays ayant obtenu les meilleurs résultats se heurtent à des difficultés majeures dans la réalisation de plusieurs objectifs, en particulier ceux qui sont liés au climat, à la biodiversité et aux régimes et systèmes alimentaires durables.

Tableau 1  
**Indice de réalisation des objectifs de développement durable – scores globaux et classements, pays d'Afrique du Nord, 2023**

	Score global	Classement
Algérie	70,8	71
Égypte	69,6	81
Libye	s.o.	s.o.
Maroc	70,9	70
Mauritanie	57,2	133
Soudan	48,6	160
Tunisie	72,5	58

Source : J.D. Sachs et autres, *Implementing the SDG Stimulus*<sup>6</sup>.

8. L'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie avaient tous un indice d'au moins 66,7 (voir le tableau 2), ce qui indique qu'ils avaient au moins parcouru les deux tiers du chemin menant à la réalisation des objectifs. Bien que leurs scores globaux soient similaires, leurs scores pour chaque objectif diffèrent considérablement. Il importe donc pour chaque pays de regarder au-delà de son score global et de recenser ses lacunes, ses difficultés et ses points forts pour chaque objectif. En outre, étant donné que leurs scores marquent le pas depuis 2020, en raison de la superposition de nombreuses crises sanitaires et de crises nationales et internationales, il faut déployer des efforts considérables et miser davantage sur la collaboration dans toute la sous-région pour que les pays atteignent les objectifs dans les délais prévus.

<sup>6</sup> L'indice 2023 de réalisation des objectifs de développement durable couvre 166 pays.

Tableau 2

**Indice de réalisation des objectifs de développement durable – scores globaux des pays d’Afrique du Nord, 2015-2022**

	<i>Algérie</i>	<i>Égypte</i>	<i>Maroc</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>Soudan</i>	<i>Tunisie</i>
2010	66,8	65,1	63,7	49,6	47,1	67,4
2015	70,1	66,8	66,5	53,9	48,0	69,1
2019	70,5	67,6	68,5	55,7	49,7	70,0
2020	71,5	68,4	68,8	55,7	49,5	70,5
2021	71,5	68,5	68,9	55,7	49,5	70,6
2022	70,8	69,6	70,9	57,2	48,6	72,5

Source : J.D. Sachs et al., *Implementing the SDG Stimulus*.

9. Le présent rapport suit la performance globale de la sous-région dans la réalisation du Programme de développement durable à l’horizon 2030, en mettant l’accent sur l’objectif 2, en particulier la sécurité alimentaire et l’agriculture durable. Le rapport contient une vue d’ensemble des progrès accomplis jusqu’à présent dans la réalisation de l’objectif 2 et met particulièrement l’accent sur les lacunes des politiques agricoles et les difficultés rencontrées pour assurer la sécurité alimentaire. Il préconise des mesures visant à permettre aux pays de s’orienter vers des systèmes agricoles durables, avec une productivité plus élevée et moins de déchets.

10. Le reste du rapport comprend trois sections : la première présente les progrès réalisés par les pays d’Afrique du Nord en vue de la réalisation de l’objectif 2 et les effets des différentes crises sur la sécurité alimentaire dans la sous-région. La deuxième section analyse le secteur agricole et la situation de la sécurité alimentaire et examine les difficultés rencontrées et les possibilités offertes associées à l’amélioration de la résilience du système alimentaire. La troisième et dernière section contient des conclusions et des recommandations visant à promouvoir l’agriculture durable et permettre aux pays d’assurer la sécurité alimentaire.

### **III. Progrès accomplis par les pays d’Afrique du Nord dans la réalisation de l’objectif 2**

11. L’objectif 2 consiste à « mettre un terme à toutes les formes de faim et de malnutrition d’ici à 2030, en faisant en sorte que toutes les personnes – notamment les enfants – aient accès à une alimentation suffisante en quantité et en qualité, tout au long de l’année ». Pour réaliser cet objectif, les pays doivent promouvoir une agriculture durable et soutenir les petits exploitants agricoles, ainsi que permettre une égalité d’accès à la terre, aux technologies et aux marchés<sup>7</sup>.

12. Le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde en 2020 se situait entre 720 et 811 millions, soit une augmentation d’environ 161 millions par rapport à 2019. Toujours en 2020, 2,4 milliards de personnes, soit environ 30 % de la population mondiale, étaient en situation d’insécurité alimentaire modérée ou sévère, ce qui signifie qu’elles n’avaient pas un accès régulier à une alimentation adéquate<sup>8</sup>. Même si la part de la population sous-alimentée en Afrique du Nord (8,0 % en 2019, 9,3 % en 2020, 9,8 % en 2021 et, selon les projections, 7,8 % en 2030) est inférieure à la moyenne mondiale, les pourcentages pour la Mauritanie et le Soudan sont supérieurs à la moyenne mondiale. La sous-alimentation en Afrique du Nord devrait augmenter à un rythme alarmant d’ici à 2030, en raison du « triple fardeau de la malnutrition, à savoir la sous-alimentation, le surpoids et l’obésité, et les carences en micronutriments<sup>9</sup> ».

<sup>7</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Objectif 2 : Faim « zéro »*. Disponible à l’adresse : [www.undp.org/fr/sustainable-development-goals/zero-hunger](http://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals/zero-hunger).

<sup>8</sup> Nations Unies, *Objectif 2 : Faim « zéro »*. Disponible à l’adresse : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>.

<sup>9</sup> Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, *L’avenir de l’alimentation et de l’Agriculture – Parcours alternatifs d’ici à 2050* (Rome, 2018).

Tableau 3

**Prévalence de la sous-alimentation en Afrique du Nord**

(en pourcentage)

	2015-2017	2016-2018	2017-2019	2018-2020	2019-2021
Algérie	2,8	2,7	2,5	2,5	2,5
Égypte	4,6	4,9	4,9	5,0	5,1
Maroc	3,8	3,7	3,8	4,4	5,6
Mauritanie	8,5	8,5	8,6	9,2	10,1
Soudan	11,8	11,8	11,8	11,7	12,8
Tunisie	2,5	2,5	2,5	2,6	3,1
<b>Moyenne</b>	<b>5,7</b>	<b>5,7</b>	<b>5,7</b>	<b>5,9</b>	<b>6,5</b>

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), portail de données sur les indicateurs des objectifs de développement durable, Indicateur 2.1.2. Site consulté en août 2023.

13. Le présent rapport se concentre sur les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable, et non sur la malnutrition. L'objectif 2 est associé à huit cibles et 13 indicateurs.

### A. Statut de l'objectif de développement durable 2 en Afrique du Nord

14. Selon l'indice de réalisation des objectifs de développement durable 2023<sup>10</sup>, les pays d'Afrique du Nord n'obtiennent pas de bons résultats pour l'objectif 2. Malgré les légers progrès réalisés par ces pays depuis 2000 (voir le tableau 4), tous les scores ont marqué le pas en 2022, à l'exception de celui de la Mauritanie, qui s'est détérioré. Le fait que tous les pays n'aient pas réussi à améliorer de manière notable leur score global en 2022 montre qu'ils ont dû faire face à des difficultés considérables et que, bien qu'ils aient progressé pour certaines cibles, leurs résultats ont été médiocres pour d'autres. La sous-région doit encore surmonter de grandes difficultés, en particulier en ce qui concerne la Mauritanie et le Soudan.

15. En 2022, l'Égypte était le pays le mieux en passe de réaliser l'objectif 2. Son score de 65,3 indique que le pays avait parcouru presque deux tiers du chemin menant à la réalisation de l'objectif 2. Les pays les mieux placés sont ensuite le Maroc et la Tunisie. Le Soudan est le pays le plus en retard dans la réalisation de l'objectif 2, avec un score de 42,6<sup>11</sup>.

Tableau 4

### Indice de réalisation de l'objectif de développement durable 2 par pays, Afrique du Nord, 2000-2022

	Algérie	Égypte	Libye	Maroc	Mauritanie	Soudan	Tunisie
2000	48,7	71,5	.	51,3	31,7	16,5	60,3
2010	54,6	65,6	.	56,8	41,1	19,5	60,4
2021	57,5	65,2	.	64,6	45,5	21,8	61,5
2022	57,6	65,3	.	64,7	42,6	21,9	61,5

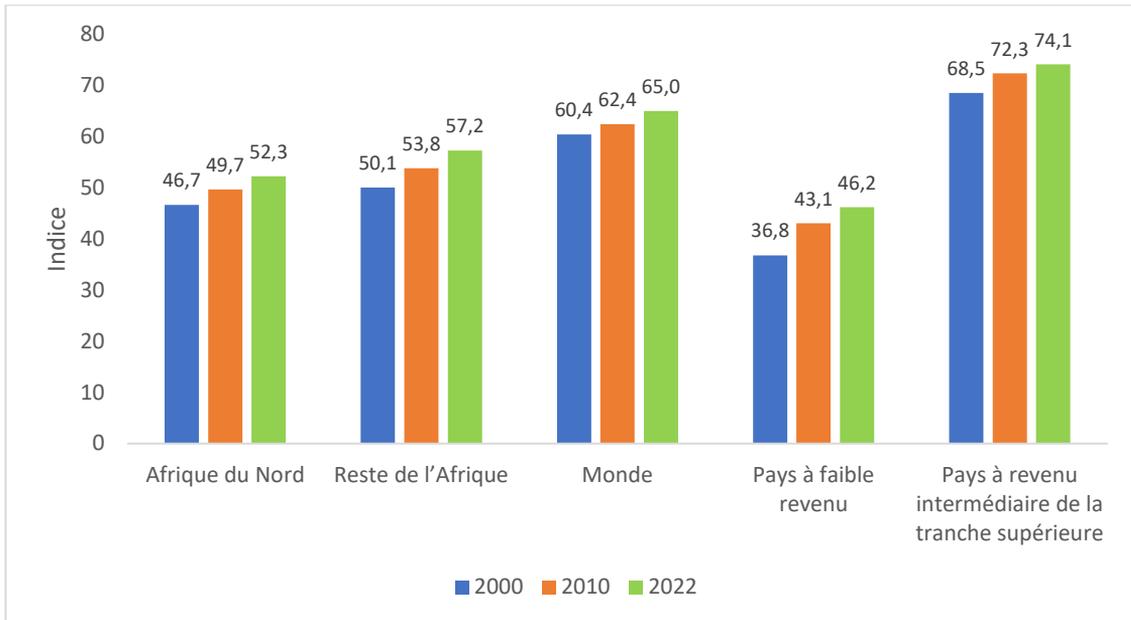
Source : J.D. Sachs et autres, *Implementing the SDG Stimulus*.

16. En 2022, le score moyen de l'indice de réalisation de l'objectif 2 pour les pays d'Afrique du Nord (52,3) était inférieur à la moyenne mondiale (65,0) et aux moyennes des autres pays africains (57,2) et de tous les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (74,1) (voir la figure II). Cette situation témoigne des difficultés auxquelles les pays se heurtent, certains plus que d'autres, pour éradiquer la faim, assurer la sécurité alimentaire et garantir une agriculture durable.

<sup>10</sup> Source : J.D. Sachs et al., *Implementing the SDG Stimulus*.

<sup>11</sup> L'indice pour chaque objectif évalue la mesure dans laquelle un pays est en passe de réaliser l'objectif en question, 0 représentant la pire situation possible et 100 indiquant qu'un pays a réalisé l'objectif.

Figure II  
**Indicateurs de réalisation de l'objectif de développement durable 2, par groupements de pays**



Source : J.D. Sachs et al., *Implementing the SDG Stimulus*.

## **B. Progrès au regard des indicateurs de réalisation de l'objectif de développement durable 2 relatifs à la sécurité alimentaire**

17. Il est difficile de suivre l'objectif 2 et d'évaluer les progrès réalisés par les pays lorsque les données sont manquantes ou qu'elles ne sont pas produites. La présente section met l'accent sur trois indicateurs de l'objectif 2 relatifs à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable.

### **1. Prévalence de la situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère dans la population<sup>12</sup>**

18. L'indicateur de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère dans la population est défini par l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue. La situation d'insécurité alimentaire modérée signifie qu'une personne n'est pas en mesure de manger sainement et de manière équilibrée, tandis que la situation d'insécurité alimentaire sévère signifie généralement que la ration alimentaire est réduite et donc que la dénutrition est plus sévère, y compris la faim. L'objectif est de mettre un terme à l'insécurité alimentaire modérée et sévère pour tous à l'horizon 2030<sup>13</sup>.

19. Comme le montre le tableau 5, d'après les estimations, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans les pays d'Afrique du Nord est passée de 26 % de la population en 2015 à 34 % en 2021, contre 29 % pour le monde et 58 % pour l'Afrique. La prévalence estimée en Afrique du Nord a augmenté de 3,8 points de pourcentage en 2021, ce qui représente une forte accélération par rapport à l'augmentation de 1,3 point de pourcentage en 2020. L'augmentation de la prévalence était presque autant que les augmentations des cinq années précédentes combinées. En 2021, 11,3 % de la population d'Afrique du Nord se trouvait en situation d'insécurité alimentaire grave, c'est-à-dire qu'elle manquait de nourriture. Ce niveau est presque aussi élevé que la prévalence mondiale (11,7 %).

<sup>12</sup> Comme le définit le glossaire des métadonnées de la Banque mondiale, un ménage est classé comme étant en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère lorsqu'au moins un adulte du ménage a déclaré avoir été exposé, à certains moments de l'année, à des régimes alimentaires de faible qualité et pourrait avoir été contraint de réduire également la quantité de nourriture qu'il consommerait normalement en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources. Voir : [https://databank.worldbank.org/metadataglossary/sustainable-development-goals-\(sdgs\)/series/SN.ITK.MSFI.ZS](https://databank.worldbank.org/metadataglossary/sustainable-development-goals-(sdgs)/series/SN.ITK.MSFI.ZS).

<sup>13</sup> Our World in Data, "End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture", 2023.

Tableau 5  
**Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et sévère**  
(en pourcentage)

	<i>Insécurité alimentaire sévère</i>			<i>Insécurité alimentaire modérée ou sévère</i>		
	<i>Monde</i>	<i>Afrique</i>	<i>Afrique du Nord</i>	<i>Monde</i>	<i>Afrique</i>	<i>Afrique du Nord</i>
2015	7,5	17,1	9,0	21,5	45,3	26,4
2018	9,0	19,3	9,3	25,0	51,3	31,1
2020	10,9	22,4	9,5	29,5	56,0	30,2
2021	11,7	23,4	11,3	29,3	57,9	34,0

*Source* : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), portail de données des indicateurs des objectifs de développement durable, indicateur 2.1.2. Site consulté en août 2023.

20. À l'échelle des pays, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave entre 2019 et 2021 était élevée dans tous les pays d'Afrique du Nord, à l'exception de l'Algérie (19 %) (voir le tableau 6). Au cours de cette période, plus de 25 % de la population égyptienne et tunisienne étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère. La situation était encore pire au Maroc (31,6 %), en Libye (39,4 %), en Mauritanie (45,3 %) et au Soudan (50,7 %). Il sera très difficile pour les pays d'Afrique du Nord d'éliminer l'insécurité alimentaire modérée ou sévère d'ici à 2030.

21. C'est en Algérie que la prévalence entre 2019 et 2021 était la plus faible (19,0 %), en baisse par rapport à 22,9 % entre 2014 et 2016. Cela tient au fait que le pays a poursuivi sa politique de subventions aux importations de denrées alimentaires (ce qu'il continue de faire) et qu'il a mis en place une stratégie de diversification des fournisseurs. Ces éléments sont tous deux destinés à protéger les consommateurs du coût élevé des importations.

22. La prévalence combinée de l'insécurité alimentaire modérée et sévère a considérablement augmenté entre 2014-2016 et 2019-2021 en Libye, au Maroc, en Mauritanie, au Soudan et en Tunisie. L'un des facteurs à l'origine de l'augmentation de 10 points de pourcentage en Libye est que les agriculteurs avaient un accès limité aux intrants de production agricole et à un accompagnement pour les soins vétérinaires en raison des années de conflit autour des principales zones agricoles et de l'interruption des services de vulgarisation agricole due à l'instabilité. Une augmentation similaire a eu lieu au Soudan, pour des raisons similaires.

Tableau 6

**Prévalence de l'insécurité alimentaire dans la population totale, par pays (en pourcentage)**

	Insécurité alimentaire sévère						
	Algérie	Égypte	Libye	Maroc	Mauritanie	Soudan	Tunisie
<b>2014-2016</b>	13,0	8,4	11,2	6,0	4,6	13,4	9,1
<b>2015-2017</b>	12,7	8,7	12,4	5,1	5,0	14,4	9,3
<b>2016-2018</b>	11,4	8,6	14,3	5,7	5,5	15,4	9,1
<b>2017-2019</b>	9,3	7,4	16,7	6,0	5,9	16,4	9,7
<b>2018-2020</b>	6,9	6,7	18,6	7,1	6,6	16,8	10,7
<b>2019-2021</b>	6,2	7,1	20,7	9,7	7,2	17,4	12,6
	Insécurité alimentaire modérée						
	Algérie	Égypte	Libye	Maroc	Mauritanie	Soudan	Tunisie
<b>2014-2016</b>	22,9	27,8	29,1	26,7	26,3	41,4	18,2
<b>2015-2017</b>	21,5	29,9	30,9	26,3	29,2	43,9	19,4
<b>2016-2018</b>	19,7	33,1	33,2	26,1	32,3	46,4	20,0
<b>2017-2019</b>	17,6	31,2	35,7	26,7	35,9	48,9	22,1
<b>2018-2020</b>	17,6	27,8	37,4	28	41,2	49,4	25,1
<b>2019-2021</b>	19,0	27,3	39,4	31,6	45,3	50,7	28,0

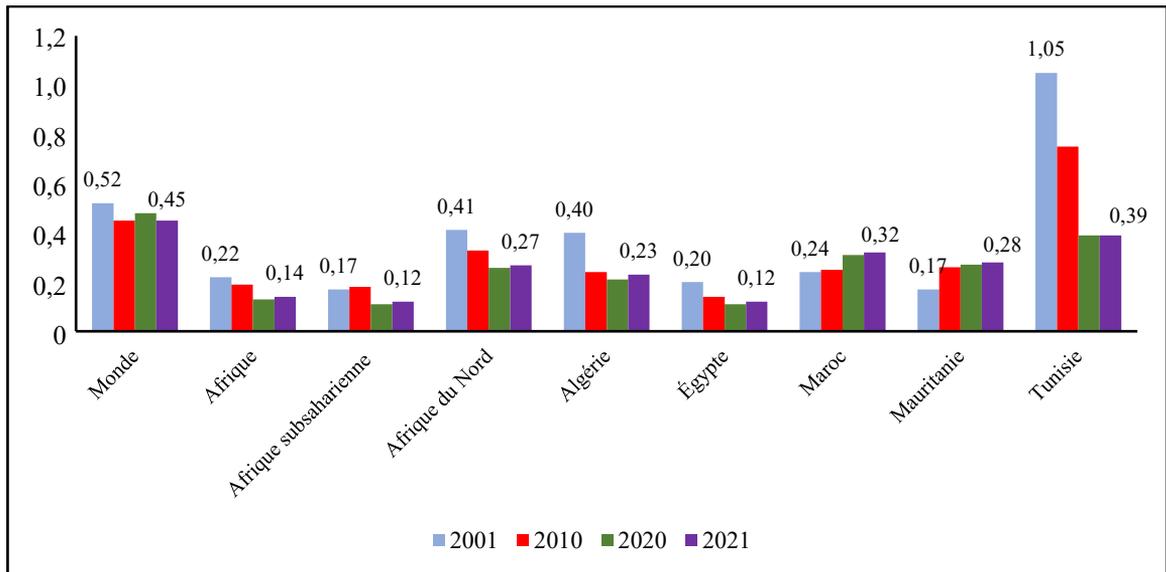
Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), portail de données des indicateurs des objectifs de développement durable, indicateur 2.1.2. Site consulté en août 2023.

## 2. Indice d'orientation agricole pour les dépenses publiques

23. L'indice d'orientation agricole pour les dépenses publiques, défini comme la part de l'agriculture dans les dépenses publiques divisée par la valeur ajoutée de l'agriculture en tant que part du produit intérieur brut (PIB), est présenté dans la figure III. Pour cet indicateur, l'agriculture comprend la sylviculture, la pêche et la chasse. L'évolution de l'indice d'orientation agricole des pays permet de mieux savoir dans quelle mesure les dépenses publiques consacrées au secteur agricole sont proportionnelles à la contribution de ce secteur à l'économie. L'objectif de chaque pays est d'avoir un indice d'orientation agricole supérieur à 1.

24. L'investissement public dans l'agriculture en Afrique du Nord est plus faible que dans d'autres secteurs économiques. En 2021 (figure III), l'indice d'orientation agricole de la sous-région n'était que de 0,27, soit un peu plus de la moitié de la moyenne mondiale de 0,45. De tout temps, les pays d'Afrique du Nord ont toujours affiché un indice inférieur à 1, ce qui indique que les dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont inférieures à la contribution du secteur au PIB. Depuis 2001, les gouvernements des pays d'Afrique du Nord consacrent moins de ressources à ce secteur. Au niveau continental, ce sont le Botswana (2,29 en 2021), la Zambie (1,58), les Seychelles (1,39) et le Soudan du Sud (1,01) qui investissent la plus grande part de leur PIB dans l'agriculture.

Figure III  
**Indice d'orientation agricole pour les dépenses publiques, 2000-2021**



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), portail de données des indicateurs des objectifs de développement durable, indicateur 2.a.1. Site consulté en août 2023.

25. La Tunisie affiche l'indice le plus élevé, bien que son indice ait diminué depuis 2001 où il était supérieur à 1. La baisse continue enregistrée après 2010 est due à la réorientation des dépenses publiques en faveur du financement d'une campagne massive de recrutement dans le secteur public et de la lutte contre les effets socioéconomiques de la pandémie de COVID-19. L'Algérie et l'Égypte ont également observé une baisse, bien qu'à partir d'une base plus basse, qui était déjà inférieure à 0,5. Le Maroc a augmenté son indice de 34 % entre 2001 et 2021 (de 0,24 à 0,32), ce qui reflète sa stratégie visant à stimuler la production et la productivité et à soutenir les exportations agricoles<sup>14</sup>.

26. La tendance générale à la baisse des indices des pays d'Afrique du Nord est le résultat des réductions de l'investissement public dans l'agriculture.

### 3. Anomalies des prix des denrées alimentaires, comme en témoigne l'indice des prix à la consommation des denrées alimentaires<sup>15</sup>

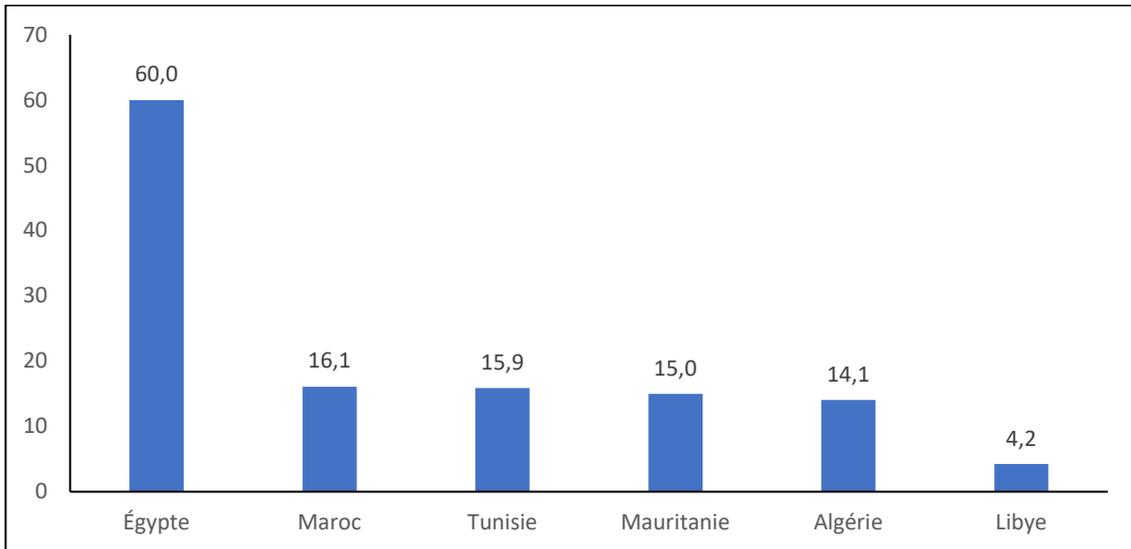
27. Comme le montre la figure IV, l'inflation des prix des denrées alimentaires locales en 2022 est restée supérieure à 14 % en Algérie, en Égypte, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie. L'Égypte a affiché le taux d'inflation le plus élevé de la sous-région (60 %). Les prix élevés des engrais ont également alimenté la hausse des prix alimentaires. Les cours mondiaux des denrées alimentaires devraient rester élevés en raison des guerres, des coûts de l'énergie et des phénomènes météorologiques<sup>16</sup>. Cette situation accentuera la pression sur la sécurité alimentaire, augmentera les tensions sociales et grèvera les budgets des pays d'Afrique du Nord.

<sup>14</sup> Gouvernement du Maroc, *Génération Green 2020-2030*. Disponible à l'adresse : [www.maroc.ma/fr/content/generation-green-2020-2030](http://www.maroc.ma/fr/content/generation-green-2020-2030) (site consulté le 31 août 2023).

<sup>15</sup> L'indice des prix alimentaires à la consommation est une mesure de l'évolution des prix de détail des produits alimentaires consommés par différents groupes de population dans une région donnée par rapport à une année de référence.

<sup>16</sup> Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale : riposter à la crise du coût de la vie* (Washington, D.C., octobre 2022).

Figure IV  
**Hausse des prix alimentaires, par pays, 2022**  
(en pourcentage)



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), portail de données des indicateurs des objectifs de développement durable, indicateur 2.c.1. Site consulté en août 2023.

28. L'indice des prix alimentaires à la consommation est également élevé en Algérie, en Égypte, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie, là encore en raison d'une hausse sensible des prix alimentaires sur le marché intérieur due à l'augmentation du coût des engrais et de l'énergie et à des conditions météorologiques difficiles.

29. Au cours de la dernière décennie, des subventions alimentaires considérables ont été mises en place pour réduire le coût des denrées alimentaires. En fait, les subventions ont été introduites parce que les produits à base de blé représentaient une part relativement élevée de l'apport calorique moyen en Afrique du Nord et que la consommation par habitant de ces produits dans la sous-région était supérieure à la moyenne mondiale. En Égypte, par exemple, près de 40 % des apports caloriques sont couverts par des produits à base de blé, et la consommation de blé par habitant est presque deux fois supérieure à la moyenne mondiale. En outre, les subventions alimentaires sont un sujet sensible en Afrique du Nord, et toute tentative visant à réformer ces programmes s'est heurtée à une opposition publique considérable. Avec des prix du blé aussi élevés, le maintien des subventions alimentaires représente une ponction importante sur les réserves de change, réduit la marge de manœuvre budgétaire des pays et entraîne une hausse des prix alimentaires.

30. L'analyse ci-dessus montre que tous les pays de la sous-région ont encore beaucoup à faire pour relever le niveau des indicateurs relatifs la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable. Pour atteindre l'objectif 2, les pays d'Afrique du Nord doivent transformer leurs systèmes alimentaires.

#### **IV. Agriculture et sécurité alimentaire en Afrique du Nord**

31. L'agriculture est l'un des piliers fondamentaux des économies de l'Afrique du Nord et joue un rôle important dans son développement socio-économique. Outre sa contribution au PIB et au commerce extérieur, l'agriculture fournit en moyenne un quart des emplois dans les pays d'Afrique du Nord (voir le tableau 7) et constitue la principale source de revenu et d'emploi pour près de 70 % de la population rurale et pour plus de la moitié des femmes au Maroc et au Soudan. L'agriculture joue un rôle important dans la mise en valeur des terres.

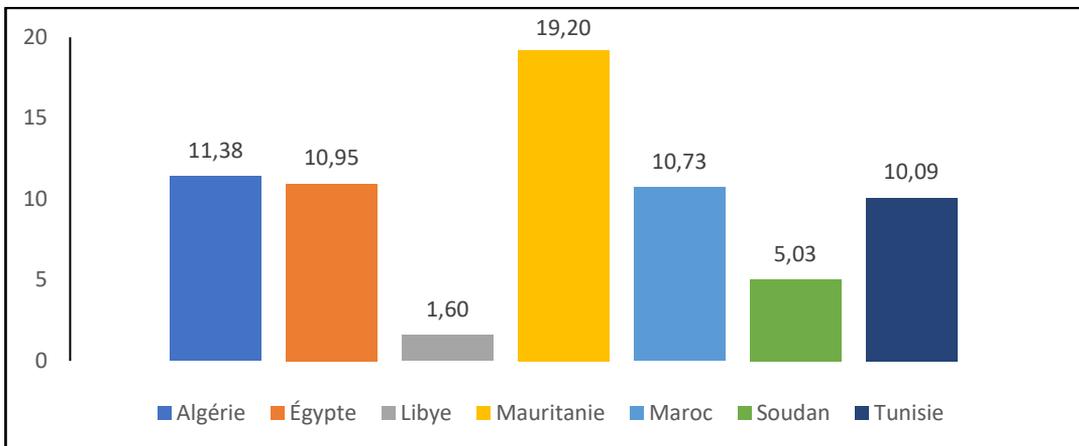
Tableau 7  
**Emploi dans l'agriculture**  
(en pourcentage de l'emploi total)

	2013	2015	2017	2019	2021
Algérie	11,0	9,6	10,2	9,9	10,3
Égypte	28,0	25,8	25,0	21,1	19,8
Libye	18,4	19,3	18,2	16,9	16,3
Maroc	38,0	36,6	35,3	33,9	34,6
Mauritanie	34,2	33,0	32,0	30,6	29,5
Soudan	44,0	42,8	41,3	40,7	40,6
Tunisie	15,4	14,8	14,8	14,3	13,9

Source : Indicateurs du développement dans le monde, 2022.

32. La figure V montre la contribution essentielle du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche aux économies de l'Afrique du Nord. En 2022, le secteur a contribué à hauteur d'au moins 10 % au PIB de tous les pays, à l'exception de la Libye (1,6 %) et du Soudan (5,0 %). Au Soudan, cette contribution a été bien inférieure aux chiffres enregistrés quelques années auparavant (31 % en 2015 et 20 % en 2021), principalement en raison des changements climatiques et des conflits. C'est en Mauritanie que la contribution relative du secteur au PIB est la plus importante (19,2 %).

Figure V  
**Contribution de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche au PIB en Afrique du Nord, 2022**  
(en pourcentage)



Source : Indicateurs du développement dans le monde, 2022.

### A. Analyse des lacunes dans les politiques alimentaires

33. Les pays d'Afrique du Nord restent fortement tributaires des marchés mondiaux pour leur sécurité alimentaire. Ce n'était pas un problème grave dans les années 1980 et 1990, lorsque les prix mondiaux des denrées alimentaires étaient bas et stables, mais cela pose un problème majeur depuis 2000, avec des prix mondiaux devenus élevés et volatils. Comme le montre le tableau 8, la consommation de blé est supérieure à la production de blé depuis 2000. Sur la base des chiffres pour 2018-2020, le rapport de dépendance économique à l'égard des importations de céréales est particulièrement élevé en Algérie, en Libye, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie, qui affichent tous des rapports plus de trois fois supérieurs à la moyenne mondiale (16 %) pour la même période.

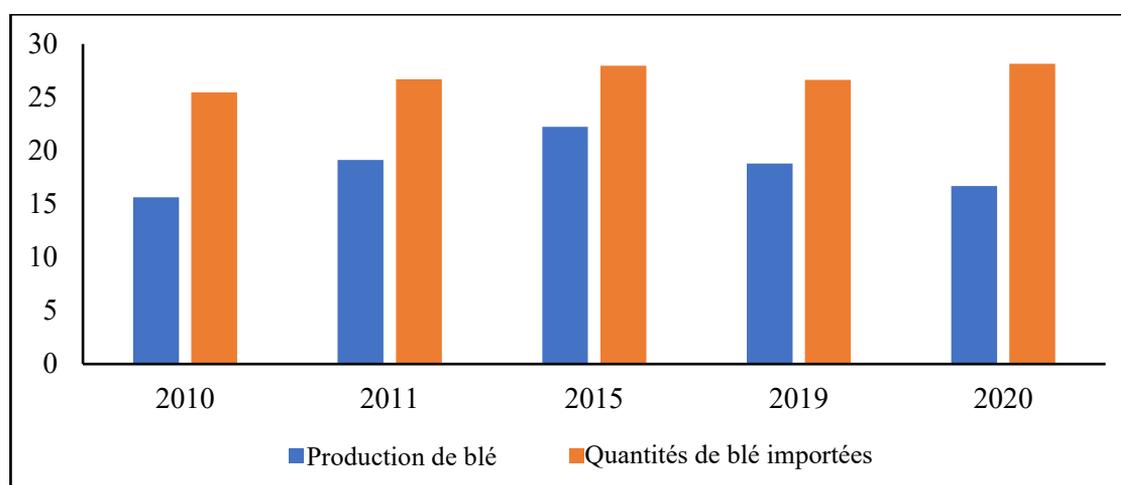
Tableau 8  
**Rapport de dépendance économique à l'égard des importations de céréales, Afrique du Nord**  
(en pourcentage)

	<i>Algérie</i>	<i>Égypte</i>	<i>Libye</i>	<i>Maroc</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>Soudan</i>	<i>Tunisie</i>
2000-2002	79,7	34,8	s.o.	52,1	s.o.	s.o.	70,1
2006-2008	73,1	36,6	s.o.	47,7	64,4	s.o.	68,1
2010-2012	69,7	41,6	93,1	46,1	75,6	s.o.	56,6
2014-2016	76,6	43,3	90,1	59,6	55,5	27,2	66,8
2016-2018	74,3	47,8	86,7	56,8	58,2	22,8	70,1
2018-2020	73,8	47,4	90,6	65,7	58,6	33,5	65,4

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), portail de données des indicateurs des objectifs de développement durable. Site consulté en août 2023.

34. Dans les années 2010, l'Afrique du Nord a importé 254,6 millions de tonnes de blé (figure VI), ce qui fait de la sous-région le plus grand acheteur de blé étranger au niveau mondial, devant le Moyen-Orient (238,8 millions de tonnes), l'Asie du Sud-Est (211,1 millions de tonnes) et l'Afrique subsaharienne (204,5 millions de tonnes). En 2020, la sous-région représentait 13,4 % de toutes les importations de blé au niveau mondial en valeur (6,59 milliards de dollars), avec en tête l'Égypte (5,5 %, 2,69 milliards de dollars), l'Algérie (3,4 %, 1,65 milliard de dollars) et le Maroc (2,9 %, 1,42 milliard de dollars)<sup>17</sup>.

Figure VI  
**Production et importations totales de blé, Afrique du Nord**  
(en millions de tonnes)



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), portail de données des indicateurs des objectifs de développement durable. Site consulté en août 2023.

35. Outre sa forte dépendance à l'égard des importations agricoles, le secteur agricole nord-africain doit faire face à une forte pression exercée sur les terres agricoles. La croissance démographique a réduit la superficie des terres arables disponibles par personne, rendant la sous-région moins autosuffisante en matière de production agricole. La superficie des terres arables par habitant a été ramenée de 0,29 ha en 1991 à 0,18 ha en 2020. Étant donné que la population de l'Afrique du Nord devrait encore augmenter de 25 millions de personnes entre 2023 et 2030, on s'attend à ce que cela réduise encore la superficie des terres agricoles par habitant, ce qui risque d'encourager l'adoption de pratiques d'utilisation des terres non durables.

36. La dépendance des pays d'Afrique du Nord à l'égard d'un petit groupe de fournisseurs de blé a été mise en évidence en 2022 et constitue une grave menace pour la sécurité alimentaire de la sous-région. Selon la base de données Comtrade de l'ONU,

<sup>17</sup> BMI, *Food security in North Africa: a look at the structural factors driving wheat insecurity*, FitchSolutions, 16 mars 2023.

la quasi-totalité des pays d’Afrique du Nord importent plus de la moitié de leur blé d’Ukraine et de Fédération de Russie (à l’exception de l’Algérie et du Maroc). Le rapport de dépendance économique de l’Égypte est de 82 % et celui du Soudan de 75 %.

37. La production céréalière reste gravement menacée, car la sécheresse extrême (en Algérie, en Égypte, au Maroc et en Tunisie) est néfaste pour le rendement des cultures et réduit la production. En Mauritanie, les prix alimentaires élevés, les inondations de 2022 et l’augmentation de la population réfugiée ont accentué l’insécurité alimentaire. La production globale de céréales a été estimée à 33 millions de tonnes en 2022, soit 13,8 % de moins que la moyenne sur cinq ans 2017-2021, et la production globale de blé à 16,6 millions de tonnes, soit près de 12 % de moins que la moyenne 2017-2021. La plus forte baisse de la production céréalière en Afrique du Nord a été enregistrée au Maroc, où une sécheresse généralisée a fait chuter la production à 3,3 millions de tonnes, soit 68 % de moins que la moyenne en 2017-2021<sup>18</sup>.

38. Malgré cela, les pays d’Afrique du Nord ont récemment fait des progrès sensibles dans l’augmentation de leur production alimentaire et la réduction de l’insécurité alimentaire en améliorant leur gestion des produits chimiques et des engrais, en développant leurs chaînes d’approvisionnement et en introduisant la technologie des machines pour augmenter les rendements. Au Maroc, plusieurs bonnes pratiques ont été introduites. Par exemple, un partenariat a été signé récemment entre un laboratoire d’analyses agroalimentaires et une unité administrative universitaire pour optimiser la fertilisation des cultures en numérisant les données sur la structure du sol. L’unité administrative universitaire « utilise également des données satellitaires et des technologies de pointe pour optimiser les apports d’engrais, améliorer les rendements et réduire les dépenses de fonctionnement pour les acteurs du secteur agricole en Afrique<sup>19</sup> ». Une autre bonne pratique mise en œuvre dans certains pays d’Afrique du Nord est l’utilisation d’ingrédients non traditionnels pour la fabrication du pain (en Égypte et au Maroc).

39. Une analyse de la sécurité alimentaire en Afrique du Nord a conclu que l’agriculture est restée essentiellement tributaire de la pluie, malgré des investissements importants dans l’irrigation. Le pourcentage de terres irriguées par rapport aux terres cultivées varie entre 7 et 18 %, sauf en Égypte, où près de 95 % des terres cultivées sont irriguées par le Nil (ECA-NA/PUB/FS/13/1).

40. Les modèles agricoles des pays d’Afrique du Nord reposent sur le développement d’une agriculture extensive sans tenir compte des contraintes écologiques et climatiques. Cette situation a entraîné une baisse de la productivité agricole, avec des rendements faibles et limités. Le secteur agricole reste tributaire des cultures céréalières à faible rendement, avec des investissements limités dans la recherche et l’innovation. Par exemple, la production de céréales (orge, blé et riz), plus gourmande en eau que les fruits et légumes, a en fait augmenté dans la sous-région dans les années 2010, atteignant 60 % des terres cultivées, malgré les pénuries d’eau et de terres arables<sup>20</sup>. Plus récemment, le Maroc a tenté de rééquilibrer sa production de céréales au profit des fruits afin de réduire ses besoins en eau.

41. Malgré son potentiel pour stimuler la croissance et l’emploi, l’agro-industrie est encore sous-développée (ECA-NA/PUB/FS/13/1), même si le Maroc et l’Égypte ont à leur actif de bonnes initiatives. Le commerce de produits agricoles dans la sous-région est également peu développé, malgré un grand potentiel et en dépit de la complémentarité entre les pays d’Afrique du Nord.

---

<sup>18</sup> Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), « *Perspectives de récoltes et situation alimentaire* », Rapport trimestriel mondial, n° 1 (Rome, mars 2023).

<sup>19</sup> Bureau Veritas, « *Renforcer la “fertilisation raisonnée” au Maroc - Agriedge et Labomag se mobilisent* », 11 novembre 2022.

<sup>20</sup> Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et al., *Near East and North Africa : Regional Overview of Food Security and Nutrition : Trade as an Enabler for Food Security and Nutrition* (Le Caire, 2023).

## **B. Difficultés rencontrées et possibilités offertes pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires**

42. Pour que les pays d’Afrique du Nord améliorent la résilience de leur système alimentaire et parviennent à une agriculture durable, ils doivent faire face à quatre difficultés principales : la variabilité des précipitations et des températures, la raréfaction de l’eau, la forte dépendance à l’égard des importations de produits agricoles et la faible productivité agricole.

43. L’Afrique du Nord a un climat méditerranéen, avec des étés chauds et secs et des hivers humides, et des précipitations et températures variables qui ont une incidence sur les rendements. Les pays d’Afrique du Nord devraient devenir plus secs et plus chauds, ce qui pourrait réduire considérablement les rendements et, par conséquent, la production, en particulier pour les céréales<sup>21</sup>. Il sera donc nécessaire de concevoir, de mettre en œuvre ou transposer à plus grande échelle des mesures d’adaptation au climat telles que l’agriculture intelligente face au climat, la diversification des cultures, l’agriculture de conservation, la rotation des cultures, la modification des périodes d’ensemencement et de plantation et les activités de remise en état des écosystèmes.

44. Des pratiques innovantes sont également nécessaires pour faire face à la raréfaction de l’eau et à la dégradation des sols, et pour améliorer les gains de productivité de l’agriculture. Une possibilité consisterait à poursuivre les efforts déployés pour réutiliser les eaux usées traitées pour l’irrigation afin de combler les écarts entre l’offre et la demande de ressources en eau conventionnelles.

45. Dans le passé, certains pays d’Afrique du Nord ont mis en œuvre des programmes nationaux de réserves de céréales afin de mettre fin à l’instabilité des prix mondiaux. Compte tenu des effets des changements climatiques sur la production alimentaire mondiale et des possibilités limitées dont disposent les zones où l’eau est rare, une solution qui permettrait à l’Afrique du Nord de bénéficier d’un accès abordable aux céréales serait de redynamiser les réserves de céréales au niveau national et d’exploiter les réserves de céréales au niveau sous-régional, à l’instar de celles qui ont déjà été exploitées par l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest et la Communauté de développement de l’Afrique australe. La Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA), une initiative sous-régionale lancée en 2013 par la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, pourrait servir d’exemple<sup>22</sup>.

46. En réponse à la crise alimentaire mondiale de 2007-2008, l’Algérie, l’Égypte et le Maroc ont lancé des initiatives prometteuses qui pourraient permettre d’échanger et de reproduire de bonnes pratiques. L’Égypte a adopté une stratégie de développement agricole durable qui vise à assurer la sécurité alimentaire d’ici à 2030, en modernisant l’agriculture égyptienne et en améliorant les moyens de subsistance des populations rurales<sup>23</sup>. Le Maroc a lancé son Plan « Maroc Vert »<sup>24</sup> en 2008 pour « promouvoir le développement socio-économique en stimulant la production d’exportations agricoles à haute valeur ajoutée<sup>25</sup> ». Le plan est axé sur « la modernisation des méthodes de production et l’introduction de variétés de blé résistant au climat ». Grâce à ce plan, le Maroc a produit en 2022 trois fois plus de blé qu’en 2020, année où il avait souffert de la sécheresse<sup>26</sup>.

---

<sup>21</sup> Davide Cammarano et al., *The impact of climate change on barley yield in the Mediterranean basin*, *European Journal of Agronomy*, vol. 106 (mai 2019), pp. 1-11.

<sup>22</sup> Maria Christoforidou et al., *Food security under water scarcity: a comparative analysis of Egypt and Jordan*, *Food Security*, vol. 15 (2023), pp. 171-185.

<sup>23</sup> Disponible à l’adresse : [www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC141040/](http://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC141040/).

<sup>24</sup> Disponible à l’adresse : [www.agriculture.gov.ma/fr/data-agri/plan-maroc-vert](http://www.agriculture.gov.ma/fr/data-agri/plan-maroc-vert).

<sup>25</sup> Michaël Tanchum, *The fragile state of food security in the Maghreb: implication of the 2021 cereal grains crisis in Tunisia, Algeria, and Morocco*, document de réflexion (MEI Policy Center, novembre 2021).

<sup>26</sup> Ibid.

## V. Observations finales et recommandations

47. Les pays d'Afrique du Nord affichent des résultats modestes pour ce qui est de réaliser l'objectif 2 et de parvenir à une agriculture durable. La pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et les effets du changement climatique ont engendré des difficultés radicalement nouvelles pour les pays d'Afrique du Nord, révélant les faiblesses de leurs modèles agricoles. Cependant, ces difficultés offrent également aux pays d'Afrique du Nord une occasion importante de repenser leurs pratiques agricoles et de revoir leurs politiques afin de rendre leurs systèmes alimentaires plus résilients.

48. Le renforcement de politiques résilientes face aux changements climatiques et de l'innovation dans le secteur agricole aidera les pays à se redresser et à devenir plus forts qu'auparavant. Plus précisément, les mesures importantes que les gouvernements pourraient prendre pour accélérer la transition vers des systèmes durables, résilients et à contrôle du climat sont les suivantes :

a) Élaborer des politiques cohérentes et intégrées dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'alimentation et de l'environnement. Les gouvernements devraient utiliser ces politiques pour renforcer la coordination aux niveaux sectoriel et national afin de garantir la bonne mise en œuvre des mesures visant à faire face aux effets des changements climatiques ;

b) Investir dans des infrastructures vertes et moderniser les infrastructures vieillissantes de gestion de l'eau ;

c) Réutiliser les eaux usées traitées pour combler les écarts entre l'offre et la demande de ressources en eau conventionnelles, comme l'ont déjà fait plusieurs pays ;

d) Mettre au point de nouvelles technologies, poursuivre l'innovation dans le secteur agricole et accroître l'investissement dans la recherche-développement ;

e) Encourager l'investissement du secteur privé et les partenariats public-privé dans le secteur agroalimentaire ;

f) Promouvoir des processus décisionnels intégrés aux niveaux national et sous-régional afin de renforcer les synergies et de trouver l'attitude à adopter face aux arbitrages entre l'agriculture, l'eau, l'énergie, la terre et les changements climatiques ;

g) Renforcer les efforts intra-africains déployés pour échanger les meilleures pratiques.

49. L'exploitation des échanges entre les pays d'Afrique du Nord pourrait contribuer à la réduction de la pénurie alimentaire au cours des cycles normaux de production agricole et pourrait constituer un mécanisme important pour remédier aux déficits de production ou aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement<sup>27</sup>. L'exploitation des échanges avec le reste du continent pourrait produire des résultats similaires. Il est donc essentiel d'éliminer les droits de douane et les obstacles au commerce intra-africains, et l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine constitue un bon cadre pour y parvenir.

50. Le renforcement de l'intégration de l'Afrique du Nord sera indispensable, surtout si l'on considère le fait que le Soudan pourrait devenir le prochain grenier alimentaire du monde. Plus que jamais, le Soudan détient la clé des problèmes de sécurité alimentaire en Afrique du Nord et dans le monde.

51. Enfin, les pays d'Afrique du Nord doivent repenser leurs politiques agricoles pour tenir compte des changements climatiques. Plusieurs mesures déjà adoptées par les pays d'Afrique du Nord constituent de bonnes pratiques à suivre pour les autres pays. Ces mesures visent notamment à mieux utiliser les ressources en eau en investissant dans des usines de dessalement, des barrages, la récupération de l'eau et des technologies avancées d'irrigation intelligente et au goutte-à-goutte (Égypte, Libye, Maroc et Tunisie), à adopter des politiques visant à renforcer la culture de variétés résistantes à la sécheresse (Tunisie), à remettre en état les terres pastorales (Soudan), à mettre en place

<sup>27</sup> FAO et al., *Near East and North Africa*.

des systèmes d'alerte précoce efficaces et à surveiller la sécheresse (Tunisie), à introduire des pratiques à l'épreuve des changements climatiques et à dématérialiser les services agricoles (Égypte et Maroc)<sup>28</sup>.

---

---

<sup>28</sup> FAO, *Food Policy Monitoring in the Near East and North Africa region, Bulletin* (Le Caire, premier trimestre 2023).